

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 25 août 2023 à Doische

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 17 AOÛT 2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 17 août 2023.

2. ACHAT CASERNE PHILIPPEVILLE — DÉLIMITATION DU BIEN À TRANSFÉRER

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de rester sur sa proposition du 11 février 2022 pour la délimitation du bien à transférer à la caserne de Philippeville, sauf pour le chemin d'accès qui peut être conservé en totalité par la ville ; D'attendre le retour du collège communal de Philippeville et de sa position.

3. MP ACHAT 2 SIÈGES D'ATELIER - COMMANDE

Ce point est annulé.

4. MP ACHAT MATÉRIEL EAU-VIVE — CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

Ce point est reporté.

5. MP ACHAT PIÈCES MERCÉDÈS — CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

Ce point est reporté.

6. DEMANDE AUTORISATION ACHAT WILDCARD

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'achat d'un sertificat SSL de type wildcard et le montant estimé du marché, qui s'élève à € 250 TVAC par an, soit €1.000 pour les 4 ans ; De passer le marché par facture acceptée ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/123-13 et à inscrire au budget des exercices suivants.

7. FACTURATION AMBULANCE — RÉCLAMATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture A21-00916 ainsi que les frais d'huissier, ainsi que la facture A23-05499, le contact patient étant établi.

8. RECOUVREMENT DE REDEVANCE — OCTOBRE — NOVEMBRE 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes d'octobre à novembre 2021 ; De noter que les contraintes concernent 235 contraintes (factures) pour un total à recouvrer de 6.248,97 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — DÉMISSION POMPIER VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter la démission de Monsieur X, sergent volontaire au poste de secours de Philippeville, à la date du 30 août 2023.

10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — SUSPENSION DE NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination de Monsieur X, sapeur-pompier volontaire au Poste d'Yvoir, pour une période de 6 mois à partir du 1^{er} septembre 2023.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — REFUS D'ACCIDENT DE TRAVAIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas considérer les faits survenus le 14 juin 2023 au détriment du sapeur-pompier X comme constitutifs d'un accident de travail ; D'informer de la présente décision le travailleur concerné et l'assureur de la zone.

12. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — CONSOLIDATIONS ACCIDENTS DE TRAVAIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de confirmer la guérison des agents concernés dans les 3 dossiers d'accident de travail non clôturés ; D'informer de la présente décision les travailleurs concernés et l'assureur de la zone.

13. Ordre du Jour du Conseil du 08-09-2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 8 septembre 2023.

La Secrétaire de zone, Sandrine DUMONT Le Président de la Zone,

Pascal JACQUIEZ